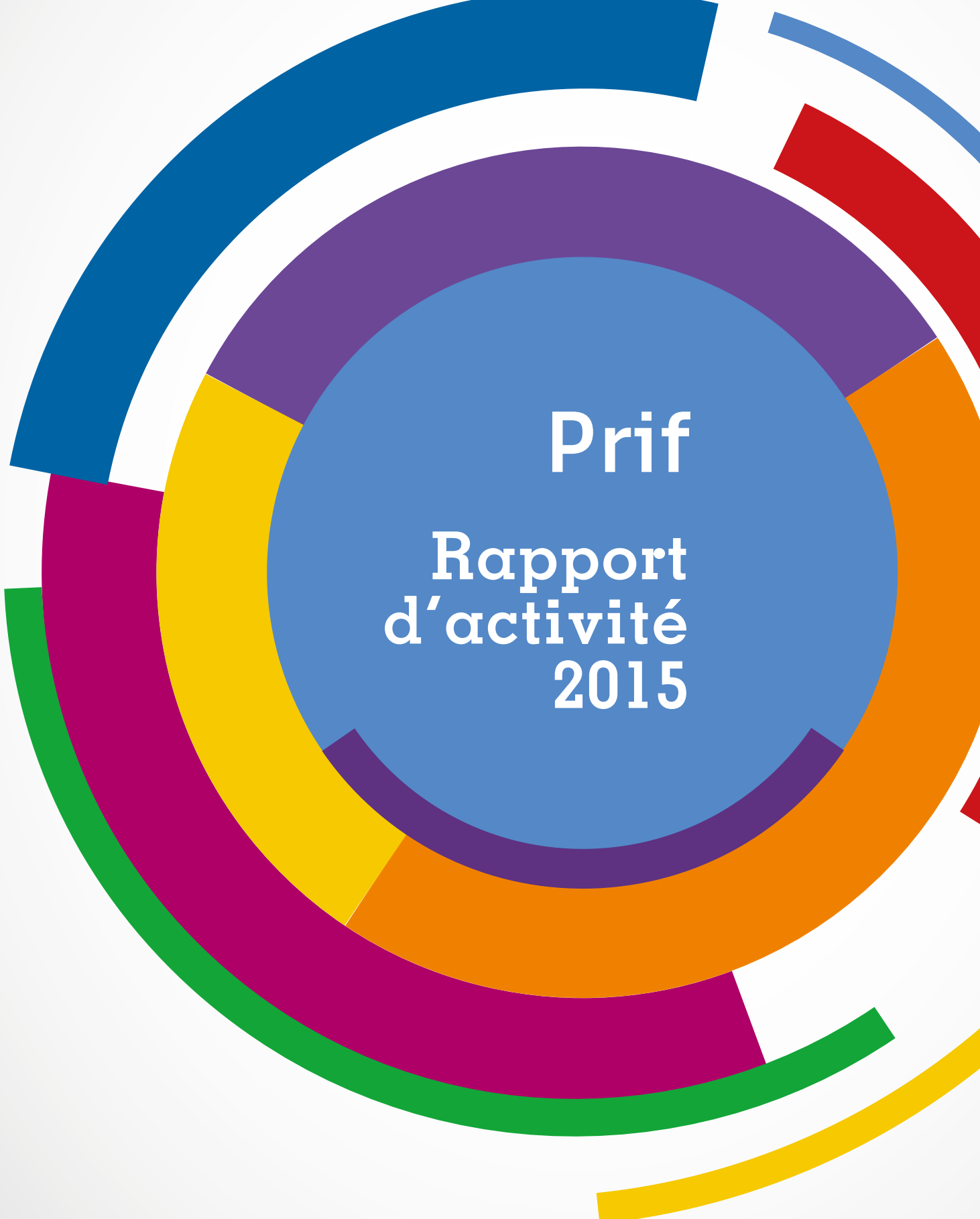




Prif

Rapport d'activité 2015



Le partenaire des jeunes de plus de 60 ans





Sommaire

Le mot de l'Administrateur	5
-----------------------------------	----------

Le Prif : acteur clé de la prévention en Île-de-France	6
---	----------

Historique et acte de naissance	6
Les missions du Prif	7
Les valeurs du Prif	7
La gouvernance du Prif	8
L'offre de service : le Parcours prévention	8

La vie de l'organisme	11
------------------------------	-----------

L'équipe salariée du Prif	11
La contribution des membres du Prif	12
Les partenaires du Prif	12
La participation aux ateliers et la politique tarifaire	14

Les faits marquants en 2015	15
------------------------------------	-----------

Évolution du Prif vers une plateforme en ingénierie	15
Une action renforcée auprès des publics fragilisés	20
Panorama 2015 de l'activité du Prif	21

<i>Les chiffres-clés de l'évaluation menée en 2015</i>	<i>18</i>
---	------------------

Les perspectives / orientations stratégiques 2016	25
--	-----------

Déploiement d'une culture partagée en prévention	25
Renforcement de l'expertise en prévention	26
Aller au-devant des publics les plus fragilisés	26

Le mot de l'Administrateur



Crédit photo : Xavier Pardessus

L'Administrateur du Prif
Christiane Flouquet

Le 1^{er} janvier 2016, la loi d'adaptation de la société au vieillissement entre en vigueur et offre une véritable avancée sur le sujet de la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Ce texte consacre l'exigente nécessité pour l'ensemble des financeurs d'agir en commun pour répondre au défi du vieillissement de la population, notamment par l'installation de Conférences des financeurs dans chacun des départements. L'objectif de ces instances : mieux coordonner les actions des différentes institutions afin d'améliorer l'accès du public aux actions de prévention et assurer une meilleure couverture sur les territoires.

En 2015, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont été retenus par le Ministère des Affaires sociales pour préfigurer la mise en place des Conférences. Sur le sujet de la prévention, les cinq caisses de retraite franciliennes¹, associées au sein du Prif, ont naturellement privilégié une représentation interrégimes. Le Prif s'est activement impliqué aux côtés des conseils départementaux, de l'Agence régionale de santé (ARS) et des autres membres des Conférences afin d'aboutir à la définition de programmes d'actions coordonnées de prévention, comportant l'offre de service du groupement.

Depuis 2011, le Prif contribue à la diffusion d'une culture de la prévention via sa participation à de nombreux événements et à la mise en place de « Parcours prévention » dans l'ensemble de la région, en vue de favoriser l'adoption par les retraités de comportements favorables et protecteurs. Déployée avec de multiples partenaires institutionnels², locaux³ et 15 opérateurs experts⁴, l'offre de service se compose de huit ateliers sur les thématiques du lien social, de la santé-forme, de la mémoire, de l'activité physique et de l'aménagement du logement. Conscients que les retraités présentent des profils et attentes distinctes, le Prif développe également une approche adaptée pour différents publics. L'atelier « Tremplin » est ainsi dédié aux nouveaux retraités tandis que l'atelier « Prévention universelle », conçu dans le cadre du Plan proximité de l'autonomie et de l'avancée en âge (2P3A)⁵, s'adresse aux retraités qui font face à différents obstacles au vieillissement en bonne santé, tels que la difficulté de maîtrise de la langue française, le sentiment d'éloignement des services publics ou encore la précarité financière, en proposant une réponse interinstitutionnelle dite « attentionnée ».

En tant qu'acteur expert en prévention et interlocuteur unifié à l'échelle de la région, le Prif a mis en place depuis 2012 une solide démarche d'évaluation continue. Son rapport d'évaluation publié en 2015 atteste clairement de l'utilité de l'offre en prévention primaire et des impacts non négligeables concernant l'acquisition de compétences individuelles et sociales pour un vieillissement actif et en bonne santé.

La loi conforte le rôle et les orientations des caisses de retraite en faveur du bien-vieillir, et souligne la plus-value de nos organismes en interrégimes : les Conférences des financeurs s'avèrent ainsi être de véritables leviers au développement qualitatif et quantitatif de l'offre en prévention. Ce contexte favorable exige cependant des résultats, qui sont étroitement liés à l'implication et à la confiance que se portent l'ensemble des acteurs. Les retraités et nos partenaires pourront compter sur le savoir-faire du Prif, au service d'une véritable politique de l'autonomie.

1 - En Île-de-France : Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), Mutualité sociale agricole (MSA), et Régime Social des Indépendants ouest, centre et est (RSI).

2 - Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), Caisse de retraite des personnels de l'Opéra (Cropéra), Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), Mutualité Française Île-de-France, Agence régionale de santé (ARS), Conseils départementaux.

3 - Environ 160 partenaires locaux : communes, CCAS, centres sociaux, Clic, foyers logements, résidences seniors, associations de seniors, services d'aide à la personne, etc.

4 - 16 structures professionnelles, expertes en prévention, citées dans le présent rapport en page 14.

5 - En Île-de-France : Cnav, Cramif, Cnam, MSA, RSI, ARS, DSPR.

Le Prif : acteur clé de la prévention en Île-de-France

Dans une dynamique de développement de la prévention impulsée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Europe, les pouvoirs publics nationaux et les acteurs institutionnels s'organisent.

Leur objectif : continuer de faire croître l'espérance de vie en bonne santé de la population. C'est pour répondre à cet enjeu que le Prif – Prévention retraite Île-de-France – a été créé en 2011.

Les trois caisses de retraite majeures du régime de sécurité sociale, la Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île-de-France (Cnav), la Mutualité sociale agricole Île-de-France (MSA) et les caisses franciliennes du Régime Social des Indépendants (RSI), se sont associées pour structurer leur politique de prévention à l'attention du public retraité de la région.

En coordonnant leurs actions et en mutualisant leurs moyens, les trois institutions ont souhaité donner une nouvelle impulsion à leur démarche afin de rendre les actions de prévention :

- plus accessibles à l'ensemble des retraités de l'Île-de-France ;
- plus lisibles, afin que chacun puisse connaître les actions proposées et leurs bénéfices attendus ;
- plus conséquentes, en développant le nombre d'actions mises en place ;
- harmonisées, afin d'avoir une offre similaire en direction des retraités quel que soit leur lieu d'habitation, et de pouvoir réaliser une évaluation des actions.

Depuis sa création, le Prif a réalisé, coordonné et financé plus de 25 000 heures d'ateliers de prévention. Il se positionne comme étant un acteur majeur de la prévention auprès des personnes retraitées en Île-de-France.

Le Prif a pour mission de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention primaire à l'égard des personnes retraitées en Île-de-France.

Historique et acte de naissance

En 2009, la Cnav en Île-de-France et la Mutualité sociale agricole d'Île-de-France (MSA) signent une convention de partenariat, visant à développer une coordination de leurs politiques institutionnelles d'accompagnement des retraités et de prévention pour le maintien de l'autonomie. Cette convention a fait émerger la nécessité de s'associer pour déployer une action commune et coordonnée.

Les caisses du RSI d'Île-de-France les rejoignent naturellement dans cette démarche.

Cette politique concertée permet de renforcer la cohérence et d'affirmer le sens et la portée des actions menées par la Sécurité sociale.

Les trois acteurs institutionnels décident de concrétiser cette collaboration en créant un Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS).

La création du Prif a été approuvée conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Préfecture du Val-de-Marne par l'arrêté n°2011/166 en date du 19 janvier 2011.

Le Prif est une marque déposée à l'Inpi sous le numéro : 11 3 834 524.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Prif a fait l'objet d'une déclaration Cnil sous le numéro 1516565 v 0.

Les missions du Prif

Le Prif a pour mission de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention santé à l'égard des personnes retraitées en Île-de-France. Un travail de déploiement et de structuration de l'offre est réalisé en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île de France.

Le Prif s'adresse à l'ensemble des retraités en Île-de-France, quel que soit leur régime d'appartenance.

Le Prif adopte la définition de la santé issue de la Charte d'Ottawa (OMS, 1986) : « C'est une mesure dans laquelle un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est une ressource de la vie quotidienne et non pas le but de la vie. C'est un concept positif qui met en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. »

Les actions de prévention mises en œuvre par le Prif font partie d'une démarche de prévention primaire : elles visent à diminuer ou ralentir l'incidence de maladies ou d'altérations physiques, psychologiques ou sociales et notamment celles liées

à l'avancée en âge, au moment de la retraite. Étant donné les actions déployées en prévention primaire, le Prif s'adresse naturellement à des personnes « autonomes », en amont de pathologies déclarées.

À partir de cette mission principale, deux autres missions se déclinent :

- développer l'expertise et la coordination partenariale des actions de prévention mises en œuvre en Île-de-France par les différents acteurs ;
- faire évoluer le regard porté sur le public retraité : tant de la part du grand public ou des acteurs professionnels que des retraités eux-mêmes, en renforçant leur rôle social, leur confiance en eux et leur estime de soi.

Les valeurs du Prif

Les membres fondateurs du Prif, de par leur statut, lui confèrent des valeurs spécifiques :

- une mission de service public ;
- un égal accès à ses actions pour l'ensemble des retraités et notamment les plus fragilisés ;
- l'appropriation des enseignements par le public « retraité » : c'est pour et avec les personnes retraitées que se construisent les actions de prévention, afin qu'elles s'en saisissent ;
- le développement du lien social de proximité : la convivialité et l'esprit positif qui caractérisent le contenu des actions est un élément essentiel pour le favoriser ;
- une démarche conforme aux principes du secteur de l'économie sociale ;
- le partenariat comme mode de fonctionnement privilégié dans le champ de la prévention, permettant de travailler avec l'ensemble des acteurs, dans une logique de partage d'expérience et de respect des valeurs de chacun.

La gouvernance du Prif

Le Prif est un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) constitué entre les trois régimes de retraite de base : la Mutualité sociale agricole en Île-de-France (MSA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île-de-France (Cnav) ainsi que les trois caisses franciliennes du Régime Social des Indépendants (Ouest, Centre et Est) qui en sont les membres fondateurs.

Le groupement est administré par une Assemblée générale composée des cinq membres ainsi que d'un Administrateur élu en son sein. L'administration du Prif a été confiée par les membres du groupement jusqu'au 31 décembre 2016 à Christiane Flouquet, Directeur de l'Action sociale Île-de-France de la Cnav.

L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2015.

Le comité stratégique se réunit régulièrement et propose des orientations à l'Assemblée générale.

En octobre 2015, la réunion annuelle à l'attention des administrateurs des caisses de retraite membres du Prif a été organisée par les équipes du Prif et de la Cnav.



Journée du Prif 2015.

en Île-de-France. Celle-ci a été l'occasion de mieux faire connaître le fonctionnement quotidien du groupement, notamment par la réalisation de mini séances d'ateliers de prévention collectifs et par le témoignage de partenaires du Prif : Adoma Île-de-France, le centre socio-culturel de Villeneuve-le-Roi, le Clic de Colombes ainsi qu'un établissement de l'Association des résidences pour personnes âgées (Arepa).

Afin de renforcer l'adhésion de tous aux actions de prévention mises en place, le premier rapport d'évaluation des ateliers, élaboré en interne, a été dévoilé. Pour échanger sur cette thématique centrale, le Prif a eu le plaisir d'accueillir le Docteur Philippe Dejardin, Directeur adjoint de l'Action sociale de Malakoff-Médéric, Julie Bodard, Chargée de mission « Vieillir en bonne santé » de l'Inpes, et le Professeur Olivier Hanon, Chef de service à l'hôpital Broca et Pilote du Géronif, avec lesquels les travaux d'évaluation sont conduits.

L'offre de service : le Parcours prévention

Depuis 2013, le Prif propose à ses partenaires locaux ou institutionnels la mise en place d'un Parcours prévention qui a pour optique principale **d'améliorer ou de renforcer la qualité de vie des retraités** en leur permettant :

- de renforcer et de favoriser l'adoption de comportements protecteurs en santé ;
- d'acquérir des connaissances ou de les approfondir ;
- d'acquérir des compétences psychosociales.

Celui-ci s'articule autour de **six axes du bien-vieillir et de la prévention pour le maintien de l'autonomie** : un axe transversal et cinq axes thématiques.

Le Prif propose (...) un Parcours prévention qui a pour optique principale d'améliorer ou de renforcer la qualité de vie des retraités.

1 Le développement du lien social de proximité est l'axe transversal de l'offre de service du Parcours prévention puisque l'ensemble des actions se déroule sous forme d'ateliers collectifs. L'importance donnée par le Prif au développement du lien social illustre la manière de transmettre les informations de prévention : le partage et l'échange, via les techniques d'animation interactives développées en ateliers, sont le pivot de la convivialité qui doit présider tout au long des actions. Rencontrer de nouvelles personnes, être en mesure d'échanger et de donner soi-même des conseils participe à l'amélioration de l'estime de soi et au renforcement de la confiance de chaque participant. Tout ceci concourt à l'appropriation des informations de prévention et à la mise en œuvre de nouveaux comportements adéquats à un vieillissement en bonne santé. À l'issue des ateliers, on observe souvent de nouvelles amitiés ou relations qui se tissent.

2 La santé-forme : cet axe s'illustre par deux ateliers.

> **L'atelier du Bien-Vieillir®**, développé par la Mutualité sociale agricole (MSA) en 2005 dans le cadre du plan national Bien vieillir. Cet atelier aborde en sept séances les thématiques majeures de la prévention santé : l'alimentation, le sommeil, l'ossature, les cinq sens, l'activité physique, les médicaments et la santé bucco-dentaire. De manière générale, il est le lieu où les retraités échangent sur l'image qu'ils ont de la retraite, sur le regard porté par la société à leur égard, et sur la manière dont ils vivent cette période de leur vie.

> **Bien dans son assiette**. Il vise à accompagner les retraités afin qu'ils adoptent une alimentation équilibrée et préservent ainsi leur forme. Des connaissances sur les aliments à privilégier jusqu'à la réalisation d'une recette en groupe, en passant par les clés pour mieux comprendre les étiquettes et s'alimenter avec un budget équilibré, l'atelier vise avant tout à rappeler que bien manger doit rester un plaisir.

3 La « mémoire » et de manière plus globale, les fonctions cognitives : Le Peps Eurêka® et l'Atelier Mémoire abordent les différentes stratégies que peuvent mettre en place les personnes pour stimuler leurs fonctions cognitives. Ces ateliers permettent également d'expliquer le fonctionnement de ces dernières et leur rapport avec un comportement équilibré du point de vue des différentes thématiques de la santé. L'atelier se déroule en onze séances.

Le développement du lien social de proximité est l'axe transversal de l'offre de service du Parcours prévention.

4 Les activités physiques : deux ateliers sont proposés.

> **L'Équilibre en mouvement®**, un programme de prévention des chutes qui comporte douze séances.

> **La D-Marche®**, un programme de sensibilisation à la marche quotidienne qui a pour objectif d'augmenter l'activité physique des personnes via leur nombre de pas effectués au jour le jour. Ce programme, déployé par l'association À la découverte de l'âge libre (Adal) dans toute la France comporte cinq séances.

5 L'aménagement du domicile : un atelier et des outils de sensibilisation.

> **L'atelier Bien chez soi**, pour un habitat pratique, sûr et confortable, est un programme en cinq séances permettant d'aborder toutes les problématiques liées à l'aménagement du domicile en fonction de l'avancée en âge.

> Le site internet jamenagemonlogement.fr créé par le Prif en 2014 avec Eternis (site internet AgeVillage) aborde la question de la sensibilisation à l'aménagement de l'habitat en s'appuyant sur une démarche pédagogique et ludique.

> Une **maquette**, équipée de **tablettes connectées**, et un **poster** d'un logement aménagé permettent de sensibiliser et d'informer les retraités, notamment lors des salons et forums auxquels participe le Prif.

6 Une approche adaptée pour différents publics :
le Prif a souhaité développer deux ateliers spécifiquement conçus pour être au plus proche des préoccupations des retraités.

> **Tremplin**, s'adresse aux nouveaux retraités, c'est-à-dire aux personnes à la retraite depuis environ un an et demi. Le passage en retraite étant identifié par les caisses de retraite comme une période de transition et de changements, accompagner les retraités dans cette période revêt d'importants enjeux. Il s'agit notamment de les informer sur les comportements favorables au bien-vieillir et sur les démarches administratives, de favoriser une implication dans de nouveaux projets de vie, et enfin de déceler, le cas échéant, certaines situations de fragilité. Cet atelier a été conçu et est développé en partenariat avec la Mutualité Française Île-de-France.

> **Prévention universelle**, s'adresse aux personnes qui rencontrent des obstacles au maintien de leur autonomie ou à l'accès aux droits tel qu'une non-maîtrise de la langue française, une situation de précarité financière, une santé dégradée, un sentiment d'éloignement vis-à-vis des services publics, etc. Conçu par le Prif avec le concours d'anthropologues et de gestionnaires de foyers de travailleurs migrants, cet atelier vise à sensibiliser aux thématiques du bien-vieillir (mémoire, alimentation, activité physique, estime de soi, lien social...). Dans le cadre du Plan proximité de l'autonomie et de l'avancée en âge (2P3A)⁶, cet atelier s'insère dans une offre plus globale d'accompagnement, le « Parcours attentionné », dans laquelle s'articulent les interventions de différentes institutions membres afin de renforcer la cohérence de l'accompagnement proposé.

Le Parcours prévention repose sur trois principes :

- **il est construit à partir de thématiques abordant l'ensemble des dimensions du bien-vieillir.** Il repose sur la cohérence des actions de prévention proposées. En effet, les différentes thématiques du bien-vieillir abordées sont étroitement liées et influent les unes sur les autres ;
- **il s'inscrit dans la durée** afin que la démarche de prévention soit plus efficace. Les ateliers sont dynamiques, conçus sous la forme d'un cycle de plusieurs séances, et répondent à des exigences de qualité et d'expertise. Le Prif entend développer la coordination avec ses membres, ses partenaires professionnels et locaux afin que les ateliers du Parcours soient une première marche franchie par les retraités, et que le Prif soit ensuite en mesure d'orienter les personnes retraitées vers d'autres actions de prévention ou vers une activité régulière ou un accompagnement adapté ;
- **il s'inscrit dans une démarche positive de prévention.** Parmi les messages véhiculés pour favoriser le vieillissement actif et en bonne santé, le Prif veille à rappeler aux retraités que l'autodétermination et la liberté sont des facteurs de santé centraux, et qu'il est nécessaire d'encourager l'optimisme, le plaisir et le désir du retraité de jouir de la vie, en lien avec la société.

6 - Avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) en Île-de-France, la Caisse régionale d'assurance maladie Île-de-France (Cramif), les Caisses primaires d'assurance maladie (Cpam) en Île-de-France, l'Agence régionale de santé (ARS), le Régime Social des Indépendants (RSI), la Mutualité sociale agricole (MSA).



La vie de l'organisme

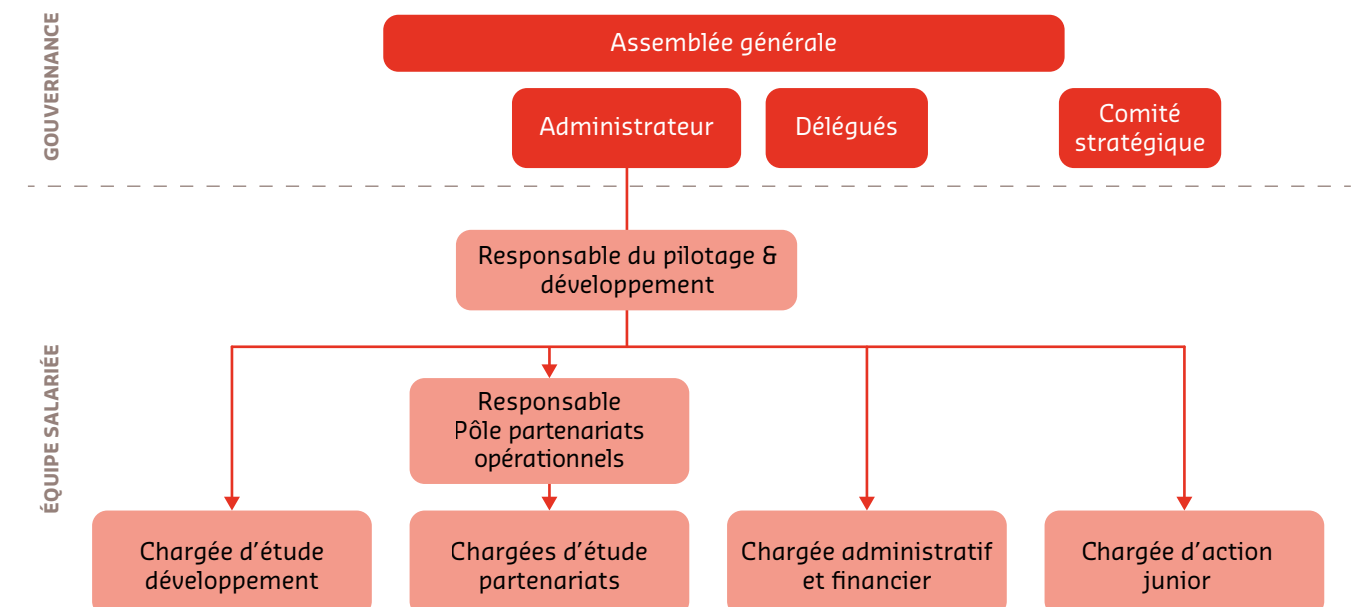
Le Prif œuvre dans une logique partenariale de coordination sur l'ensemble du territoire francilien. Il fonctionne avec une équipe salariée, la contribution de ses membres fondateurs - la Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île-de-France (Cnav), la Mutualité sociale agricole Île-de-France (MSA), et les Caisses du Régime Social des Indépendants franciliennes (RSI) - et les contributions des partenaires, ainsi qu'avec un réseau d'organisations professionnelles en actions de prévention.

L'équipe salariée du Prif

Afin de renforcer l'expertise du Prif dans le champ de la prévention, les activités des salariés ont été recentrées, en 2015, sur des missions de coordination partenariale, d'expertise et d'évaluation. Sur la base de cahiers des charges, l'animation des ateliers est désormais entièrement assurée par des opérateurs, experts des différentes thématiques et partenaires du Prif.

Une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec) en 2014 a permis d'accompagner l'équipe salariée vers ses nouvelles missions.

Sous la responsabilité de l'Administrateur, 7 salariées composent l'équipe du Prif.



La contribution des membres du Prif

Compte tenu du statut du groupement Prif - Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) à but non lucratif - ses membres y apportent leur contribution à la fois sur les volets ressources humaines, technique et financier.

Concernant la contribution humaine et technique, les trois membres participent sur les plans administratif, juridique, ressources humaines, communication et informatique et assurent l'administration du Prif au sein de l'Assemblée générale et du comité stratégique.

Les actions proposées par le Prif font partie intégrante de l'offre de prévention des caisses membres : de ce fait, ces dernières financent en grande partie le fonctionnement du groupement. Elles concourent ainsi à leurs objectifs de prévention.

Les comptes du Prif sont agréés par un commissaire aux comptes.

Les partenaires du Prif

Le Prif a travaillé avec près de 200 partenaires en 2015. Les partenariats entrepris sont de nature très différente, tant par leur objet que par les acteurs qu'ils engagent : ils portent aussi bien sur la conception, le cofinancement des ateliers, la réalisation ou la mise en place des actions dans les territoires.

→ Partenaires institutionnels et médico-sociaux

Le partenariat initié en 2012 avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) porte sur la définition des axes stratégiques des actions de prévention et sur leur mise en œuvre de manière coordonnée et cohérente. Entre 2013 et 2015, la priorité a été maintenue sur le déploiement d'actions de prévention visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Le Prif et l'ARS ont poursuivi leur objectif de développement de méthodologies et d'outils de suivi et d'évaluation des actions.

Les différentes caisses de retraite de base ou caisses de retraite complémentaires ainsi que les mutuelles partagent un objectif commun, celui d'informer et de sensibiliser les retraités sur le vieillissement en santé et de promouvoir une culture commune du bien-vieillir. En 2015, ces partenariats ont été renforcés.

L'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (Cnracl), la Caisse de retraite de l'opéra (Cropéra) et la Mutualité Française Île-de-France, ont souhaité participer à cette dynamique et renforcer l'accessibilité au Parcours prévention via une communication diversifiée et renforcée auprès de leurs ressortissants. Des conventions de financement ont été poursuivies et renforcées entre le Prif et ces organismes.

Plus particulièrement, La Mutualité Française Île-de-France a souhaité s'inscrire dans cette dynamique à partir de 2015. Le partenariat déjà initié concerne l'atelier Tremplin à destination des nouveaux retraités, dont le programme a été élaboré conjointement et dont la mise en œuvre est confiée par le Prif à la Mutualité Française Île-de-France.

La collaboration avec l'Agirc-Arrco s'est poursuivie en 2015, notamment par l'organisation d'ateliers de prévention au sein des centres de prévention ainsi que par une collaboration sur un programme déployé par les Comités régionaux de coordination de l'action sociale (CRCAS).

L'Association des résidences pour personnes âgées (Arepa) et le Prif ont engagé un partenariat depuis 2012, qui permet de promouvoir l'ensemble du Parcours prévention auprès des résidents des foyers logement ainsi qu'auprès des retraités habitant à proximité. Cette collaboration s'est également développée à partir de 2014 avec **l'Association résidences et foyers (Arefo)**. En 2015, ces collaborations deviennent pérennes.

Le Prif a travaillé avec près de 200 partenaires en 2015.

→ Partenaires territoriaux

Les ateliers de prévention sont mis en place avec **des partenaires locaux dans près de 160 communes franciliennes**. Ces partenaires sont les communes, les communautés de communes, les Centres communaux d'action sociale (Ccas), les Centres locaux d'information et de coordination (Clic), des associations de seniors, des centres sociaux...

Plus de la moitié des communes partenaires (57%) ont réalisé un atelier du Parcours prévention en 2015. Les autres communes ont réalisé en moyenne trois ateliers, s'engageant ainsi dans une démarche de prévention plus globale et pérenne.

Les communes partenaires sont de taille très variable, du village aux villes de plus de 100 000 habitants, reflétant la diversité du territoire francilien. La répartition est la suivante :

- un tiers des villes ont moins de 10 000 habitants et sont situées dans les territoires ruraux ;
- un tiers des villes ont entre 10 000 et 30 000 habitants ;
- et le dernier tiers de 30 000 à 100 000 habitants.

Ces partenariats permettent une organisation conjointe des ateliers. Les acteurs locaux assurent la communication et la mobilisation des habitants afin de constituer les groupes de participants des ateliers et s'assurent de la possibilité d'accueil des ateliers dans des locaux adaptés ; le Prif coordonne les

différents acteurs, met à disposition son ingénierie et s'assure de la qualité des animations délivrées en lien avec ses partenaires opérateurs.

Par ailleurs, en 2015, le Prif a poursuivi sa logique de contractualisation avec les **conseils départementaux d'Île-de-France**.

Dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le Prif s'est impliqué aux côtés des départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne qui ont été retenus pour préfigurer la mise en place des Conférences des financeurs. Ces instances ont pour objectif de mieux coordonner les actions des différents financeurs locaux afin de développer et d'améliorer l'accès du public aux actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie, et d'assurer une meilleure couverture des besoins sur le territoire.

Les cinq caisses de retraite franciliennes, associées au sein du Prif, ont privilégié une représentation interrégimes au sein des Conférences. Le Prif a ainsi participé à quatre Conférences des financeurs en 2015 (deux par département) ainsi qu'aux groupes de travail techniques les précédant. Ces travaux ont abouti à deux programmes d'actions coordonnées de prévention, comportant l'offre de service du Prif.

→ Acteurs professionnels

Le Prif travaille avec **des acteurs professionnels experts dans les thématiques du Parcours prévention** qui réalisent et animent les ateliers.

Ils possèdent les compétences et les diplômes requis pour une animation de qualité dans le cadre d'un cahier des charges spécifique à chaque atelier thématique.

Le Prif assure un rôle de coordination et de suivi des actions en plus de celui de financeur. Pour tisser les partenariats avec les acteurs professionnels, le Prif réalise des appels à candidature sur la base du cahier des charges de l'atelier concerné.

Le Prif finance en grande majorité les ateliers définis par le cahier des charges qu'il a établi. Les programmes propres à certains partenaires experts peuvent également être intégrés au Parcours prévention et financés après validation par le Prif de la qualité de leur contenu.

En 2015, le Prif a travaillé notamment avec les acteurs suivants :

- L'association À la découverte de l'âge libre (Adal) ;
- L'association Béléos Enjeux Nutrition ;
- L'association Brain Up ;
- L'association Centre 77 ;
- L'association Codes 91 ;
- L'association Des Soins & Des Liens ;
- La société Eternis (site internet Agevillage) ;
- La Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV) en Île-de-France ;
- La Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM Sports pour Tous) en Île-de-France ;
- L'association France Bénévolat ;
- La Mutualité Française Île-de-France ;
- L'association Nouvelles Voies ;
- L'association Prim'Adal ;
- L'association Sport, initiative et loisirs bleu (Siel Bleu) en Île-de-France ;
- L'association Solidaires pour l'habitat (Soliha) ;
- L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) en Île-de-France.

Le Prif travaille
avec des acteurs
professionnels experts
dans les thématiques
du Parcours prévention
qui réalisent et
animent les ateliers.

La participation aux ateliers et la politique tarifaire

Afin de favoriser le lien social et d'individualiser au maximum le suivi des bénéficiaires, les groupes de retraités participant aux ateliers sont composés de 12 à 15 personnes.

Les modes d'accès aux ateliers sont multiples :

- inscription par les acteurs institutionnels ou locaux lors de conférences d'information ;
- orientation des retraités par des professionnels (exemple : structures évaluatrices des caisses de retraite assurant la mission d'évaluation globale des besoins des retraités fragilisés) ;
- inscription directe et individuelle des retraités via le site internet du Prif - prif.fr

Une participation financière est demandée aux partenaires locaux. Cette participation est inférieure à 25% du coût de l'atelier mis en œuvre. Les partenaires locaux peuvent décider, selon leur politique sociale et gériatologique, de demander aux retraités participant aux ateliers une contribution. Celle-ci doit cependant rester modérée, ou relative aux ressources des personnes.

Les faits marquants en 2015

L'année 2015 marque une nouvelle étape pour le Prif : sa volonté de renforcer son action sur des missions d'ingénierie en tant qu'acteur incontournable de la prévention l'amène à confier l'animation des ateliers Peps Eurêka© et du Bien-Vieillir© à ses partenaires opérateurs. La réorganisation de toutes les compétences de l'équipe autour de la coordination, la promotion, la gestion de projet et l'évaluation permet notamment au Prif de renforcer sa démarche qualité auprès de ses partenaires ainsi que son action auprès des publics fragilisés. De plus, la notion de parcours plurifactoriel se renforce : si le volume global d'activité est stable en 2015, on constate une nette augmentation des « nouveaux » ateliers et des actions en faveur de publics fragilisés.

Évolution du Prif vers une plateforme en ingénierie

Une nouvelle organisation pour mieux accompagner le développement et améliorer la qualité de l'offre de service

Souhaitant renforcer son développement sur le territoire, la coordination des acteurs, l'évaluation de son offre de service, le Prif a initié dès juillet 2014 une démarche de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (Gpec). Cette démarche a conduit à la réorganisation de l'équipe autour de deux pôles, l'un tourné vers la coordination et l'accompagnement de la mise en œuvre de l'activité sur les territoires et l'autre dévolu aux missions supports d'évaluation, de communication et de gestion.



Une nouvelle organisation pour mieux accompagner le développement.

L'année 2015 a permis la mise en place de cette nouvelle organisation :

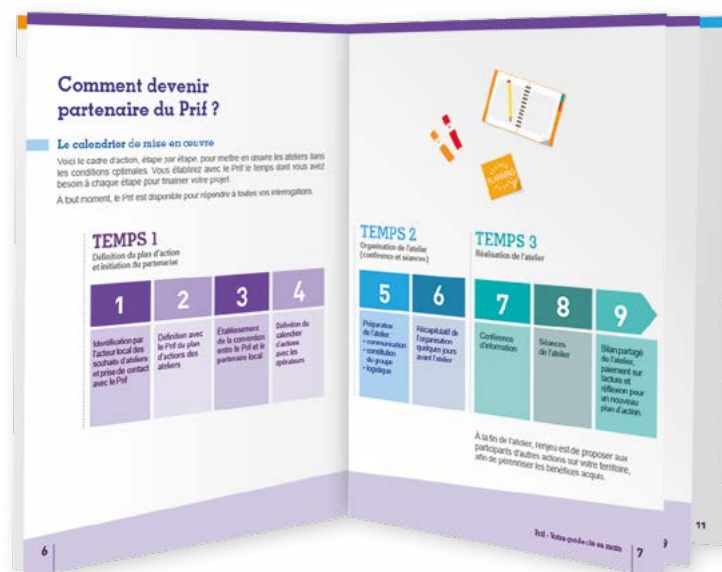
- les animatrices d'ateliers ont rejoint le pôle partenariats opérationnels, qui se consacre :
 - > au développement et à l'accompagnement des partenariats locaux dans la mise en place des ateliers ;
 - > à la coordination des partenaires opérateurs ;
 - > à l'invitation, aux ateliers, des retraités qui ont émis le souhait d'y participer ou des retraités fragilisés.
- des appels à candidatures ont été réalisés afin d'externaliser l'animation des ateliers Peps Eurêka® et du Bien-Vieillir® ;
- la gestion administrative des partenariats a été internalisée au Prif, allégeant le travail administratif des opérateurs ;
- les missions de communication et d'évaluation ont été renforcées en accueillant une chargée d'étude développement au sein de l'équipe.

L'expert en prévention

Durant ses premières années d'existence, le Prif a su s'imposer comme un acteur incontournable de la prévention, tant par le déploiement de ses ateliers sur l'ensemble du territoire francilien que par le réseau de partenaires locaux et professionnels qu'il a su tisser.

2015 a permis de renforcer sa dimension d'expertise, par le biais des missions suivantes :

Guide clé en main : frise de mise en œuvre des ateliers du Prif.



En 2015, une analyse détaillée de ces enquêtes est réalisée et fait l'objet d'un rapport d'évaluation publié en octobre.

> le suivi qualité : le Prif s'est particulièrement attaché, tout au long de l'année 2015, à accompagner de manière plus soutenue ses différents partenaires. Ceci s'est notamment concrétisé par la création du « Guide clé en main », qui permet aux acteurs territoriaux de disposer de toutes les informations nécessaires à la mise en place d'ateliers sur leur territoire ;

> l'évaluation de l'offre de service : connaître le profil des participants aux ateliers, leurs motivations à participer ainsi que les bénéfices qu'ils en retirent à court terme est essentiel afin d'appréhender l'efficacité de l'offre de service du Prif, et de la faire évoluer qualitativement. Le Prif a mis en œuvre une démarche d'évaluation dès sa création, lui permettant de recueillir plus de 5 000 questionnaires de 2012 à 2014. En 2015, une analyse détaillée de ces enquêtes est réalisée et fait l'objet d'un rapport d'évaluation publié en octobre.

[Retrouvez les principaux enseignements de ce rapport dans l'encadré p. 18 et 19. Le rapport d'évaluation 2014 est en ligne sur \[prif.fr\]\(http://prif.fr\), rubrique "Publications du Prif".](#)

De nouveaux partenaires opérateurs pour porter l'offre de service sur le territoire

L'animation des ateliers Peps Eurêka® et du Bien-Vieillir® a été confiée en partie à l'association Brain Up, qui travaillait déjà pour le Prif dans le cadre des ateliers Mémoire et de Prévention universelle. En complément, et dans l'optique d'un large déploiement des deux ateliers, l'appel à candidatures lancé par le Prif en début d'année a permis la création d'un nouveau partenariat entre le Prif et l'association Des Soins & Des Liens. Cette dernière a pour vocation de permettre aux personnes en situation de fragilité de reprendre confiance en leurs capacités, en favorisant l'émergence d'une image positive d'elles-mêmes. Ce nouveau partenaire a réalisé 15 ateliers du Bien-Vieillir® en 2015.



Mieux communiquer auprès des retraités

Si les acteurs locaux et le bouche à oreille constituent les premiers vecteurs de promotion du Parcours prévention (47% et 15% respectivement), la communication directe du Prif auprès des retraités a également prouvé son efficacité : en 2014, 9% des participants aux ateliers en avaient eu connaissance par le biais direct du Prif, soit six points de plus qu'en 2013.

Fort de ce constat, le Prif a souhaité mettre ce moyen de communication au service des publics les plus éloignés des messages de prévention, ou ayant déjà pris contact avec le Prif. Ainsi, en 2015, 6 400 invitations à participer à un atelier ont été directement envoyées par l'organisme et 35 000 par ses membres.

Partenariats institutionnels : agir de manière coordonnée

Le Prif poursuit son implication dans les dispositifs de coordination des parcours de vie et de santé des personnes âgées, ainsi qu'aux groupes de réflexion sur le développement d'actions et d'outils ; en particulier :

- **Le Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (2P3A)** associe en Île-de-France la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif), la Mutualité sociale agricole (MSA), les Caisses du Régime Social des Indépendants (RSI) et l'Agence régionale de santé (ARS) pour la définition de dispositifs d'accompagnement des publics fragilisés et âgés de 55 ans et plus. Huit groupes de travail sont organisés sur les différentes thématiques. Le Prif participe notamment à celui concernant les publics âgés migrants qui a permis la définition du référentiel pour les parcours attentionnés. C'est dans ce cadre que le Prif a déployé en 2015 les neuf premiers ateliers de Prévention universelle sur l'ensemble du territoire francilien. Il est aussi présent dans d'autres groupes tels ceux ayant pour objet le passage à la retraite ou le Parcours prévention ;

- **le plan Personnes âgées en risque de perte d'autonomie (Paerpa) :** le Prif participe aux groupes de travail de l'expérimentation menée dans les 9e, 10e et 19e arrondissements de Paris, en partageant notamment son expérience en termes de coordination et de communication des actions ;

- **les Conférences départementales des financeurs,** nouvelles instances émanant de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, ont pour objet de développer les politiques coordonnées de prévention de la perte d'autonomie. Elles réunissent les différents financeurs de ce champ. Le Prif est présent en tant que représentant des caisses de retraite pour les actions collectives de prévention primaire. Il a ainsi participé aux premiers travaux des départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, préfigureurs du dispositif. Ces travaux ont abouti à deux programmes d'actions coordonnées de prévention, comportant l'offre de service du Prif. En 2016, le Prif sera présent au sein de l'ensemble des Conférences des départements franciliens.

Le Prif entend également renforcer son réseau de partenariats avec les institutions médicosociales souhaitant inscrire leur politique de développement dans une démarche de prévention durable. Ainsi, en 2015, il a signé une nouvelle convention avec l'Association résidences et foyers (Arefo), qui gère 30 Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) et résidences services en Île-de-France. Cette convention de partenariat a permis la mise en place en 2015 de 10 ateliers de prévention au sein des structures Arefo.

Les chiffres-clés de l'évaluation menée en 2015 :



Téléchargez le rapport d'évaluation 2014.

Le profil des participants

- Parmi les participants aux ateliers du Prif, les femmes sont majoritaires : 79% pour 21% d'hommes.
- Les actions du Prif ont touché en 2014 des retraités âgés de 55 à 99 ans, pour un âge moyen de 72,4 ans.
- La majorité des participants aux ateliers vivent seuls : 57% dont 29% de veufs/veuves, 15% de divorcé(e)s/séparé(e)s et 13% de célibataires. Ces résultats sont en phase avec la situation familiale des retraités franciliens de 65 ans et plus.
- La typologie des participants en termes de catégorie socio-professionnelle avant la retraite est assez proche de la situation globale en Île-de-France. La majorité d'entre eux sont des employés et professions intermédiaires (58%) ou des cadres et professions intellectuelles supérieures (28%). Viennent enfin les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (4%). La catégorie des ouvriers est en revanche sous-représentée : seuls 6% des participants en 2014 sont d'anciens ouvriers. Cette population constitue un public souvent fragilisé en matière de santé, et le Prif s'attache à renforcer ses actions auprès de ces populations.

Les intentions de changements de comportements

On constate de fortes intentions de changements de comportements à l'issue des ateliers, indispensables au maintien des effets sur le long terme.

- L'Équilibre en mouvement© : 91% envisagent de poursuivre une activité physique, 95% parmi ceux qui avaient peur de chuter en début d'atelier.
- D-Marche© : 73% sont motivés pour changer leurs habitudes de marche, 90% parmi les petits marcheurs (moins de 30 minutes).
- Bien chez soi : 64% ont des projets d'aménagement de leur domicile.
- Tremplin : 54% envisagent de nouveaux projets pour leur retraite (bénévolat, activités culturelles et sportives, voyages, etc.).

Les impacts des ateliers pour les bénéficiaires

98% des participants estiment que l'atelier suivi leur a été bénéfique.

- L'Équilibre en mouvement© : 100% des participants estiment que l'atelier leur a été globalement bénéfique. Plus précisément, ils sont 67% à estimer que l'atelier leur a permis de développer leur équilibre et leur stabilité, et 47% à avoir repris confiance en eux grâce aux exercices proposés.
- Mémoire : l'amélioration du niveau de concentration est le premier bénéfice reconnu de l'atelier Mémoire, 80% des participants estiment que celui-ci s'est amélioré.
- Bien-vieillir : pour cet atelier abordant sept grandes thématiques liées à la santé des seniors, le bénéfice global ne fait aucun doute pour les participants : 99% le jugent bénéfique. En particulier, les messages liés à l'alimentation et à l'activité physique ont été les plus entendus (76% et 57% respectivement).
- Bien dans son assiette : les principaux bénéfices reconnus à l'atelier concernent l'équilibre alimentaire (69%) et le changement des habitudes (43%). La grande majorité des participants déclarent également avoir plus de plaisir à manger (79%).
- D-Marche© : 99% des participants la jugent bénéfique, et ce niveau de bénéfice est notamment plus fort parmi les personnes les plus sédentaires et/ou isolées. Par ailleurs, 73% ont l'intention de changer leurs habitudes de marche, 99% envisagent d'utiliser le podomètre et 94% prévoient de se rendre sur le site internet.
- Bien chez soi : il enregistre l'un des meilleurs scores en termes de bénéfice perçu, jugé globalement bénéfique par 100% des participants. Plus précisément, on observe que les principaux bénéfices reconnus sont l'acquisition de connaissances pour mieux aménager son logement (72%), et l'aspect plus personnalisé de l'atelier, permettant de faire le point sur l'habitat des participants (58%).
- Tremplin : juste à l'issue des trois journées composant l'atelier, 54% des participants envisagent de nouveaux projets pour leur retraite. Six mois à un an après leur participation à un atelier Tremplin, la moitié des retraités déclare avoir une activité pendant la semaine, certains ayant trouvé la motivation grâce au stage Tremplin : in fine, l'atelier Tremplin redonne confiance aux retraités et les met dans une dynamique de projet.

La satisfaction des participants

- À l'issue des séances, 99% des participants se déclarent prêts à conseiller l'atelier à leur entourage.
- Pour l'ensemble des ateliers mis en place par le Prif, les participants se montrent extrêmement satisfaits de l'animation comme de la convivialité des séances.

Une action renforcée auprès des publics fragilisés

Les ateliers dits « planifiés » poursuivent leur développement

Proposer une offre de service accessible à tous les retraités est l'un des objectifs majeurs du Prif. C'est dans cette optique qu'il a mis en place, dès 2013, les ateliers dits « planifiés », à destination des retraités en situation de fragilité économique et/ou éloignés des messages de prévention. Ces ateliers sont entièrement organisés et financés par le Prif.

En 2015, 36 ateliers dits « planifiés » ont été organisés, contre 32 en 2014 (+12,5%).

Des forums en partenariat avec la Cramif

En 2015, le Prif a participé, en partenariat avec la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif), à des événements dédiés aux retraités en situation de fragilité (économique, déclarés invalides ou en long arrêt maladie en amont de leur départ en retraite). 14 forums ont ainsi été proposés tout au long de l'année en Île-de-France. L'occasion pour ces seniors de venir s'informer sur leurs droits en termes de couverture sociale et maladie, mais aussi de connaître les actions de prévention réalisées par le Prif. À la suite de ces forums, les retraités qui en ont émis le souhait se sont vu proposer des ateliers.

Aller au-devant des publics âgés migrants : l'enjeu des ateliers de Prévention universelle.

Dans le cadre du Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (2P3A), et plus particulièrement des réflexions relatives aux publics âgés migrants, le Prif avait,

en 2014, créé et expérimenté les ateliers de Prévention universelle.

Il s'agit d'ateliers généralistes composés de six séances, abordant les différentes thématiques du Parcours prévention : activité physique, fonctions cognitives, alimentation/forme, estime de soi, hygiène et lien social. Si les messages transmis sont similaires aux autres ateliers, le mode de transmission et le format diffère. En effet, la maîtrise de la langue et la méconnaissance du système institutionnel sont autant de barrières que les moyens pédagogiques mis en œuvre dans le cadre des ateliers de Prévention universelle se sont attachés à contourner (oralité privilégiée, recours à l'image, etc.).

Ce dispositif est coordonné avec une intervention d'accès aux droits et aux soins opérés par la Cramif et les Caisses primaires d'assurance maladie (Cpam) : l'ensemble de ces partenaires agissent en coordonnant leurs interventions pour une meilleure lisibilité.

En 2015, le Prif a déployé ce nouveau dispositif en réalisant neuf ateliers sur le territoire francilien, notamment au sein des foyers de travailleurs migrants en partenariat avec les gestionnaires Adef, Adoma et Coallia.

Panorama 2015 de l'activité du Prif

Cette année, le Prif a financé et coordonné 371 actions, dont :

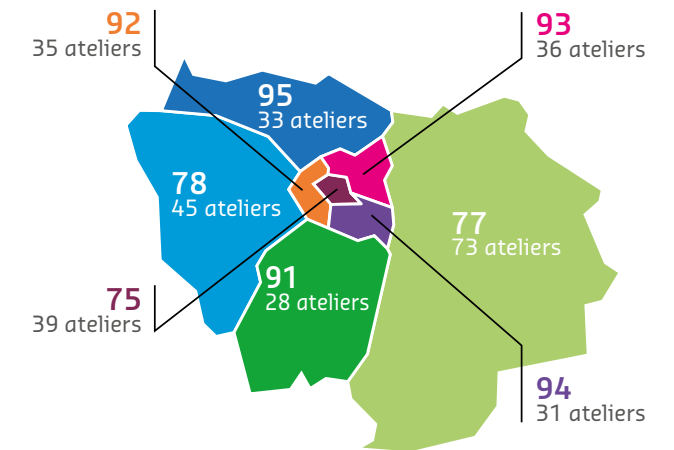
- 51 forums et salons destinés à faire connaître l'offre du Prif au grand public ainsi qu'aux différents acteurs, locaux et professionnels, du bien-vieillir ;
- 320 ateliers de 5 à 12 séances, soit 5 443 heures d'actions dédiées à la prévention santé chez les seniors.

Depuis sa création, il totalise ainsi près de 1 500 actions et plus de 25 000 heures d'ateliers.

Un volume d'activité stable par rapport à 2014, dans un contexte de nouvelle organisation, notamment d'externalisation des ateliers Peps Eurêka® et du Bien-Vieillir®, et de transformation de l'atelier D-Marche®. En effet, si ces événements ont largement impacté le déploiement des trois ateliers durant la première partie de l'année, le développement des « nouveaux » ateliers (Bien dans son assiette, Bien chez soi, Tremplin et Prévention universelle) et la participation aux salons et forums ont permis de stabiliser le nombre d'actions réalisées.

Les salons franciliens, vecteurs de notoriété

Présent sur 51 salons ou forums en 2015 contre 19 en 2014, le Prif a fortement amplifié sa participation événementielle. Il entend ainsi développer sa notoriété auprès du grand public, mais aussi auprès des acteurs locaux et professionnels. Près de 600 personnes se sont préinscrites à un atelier du Prif lors de ces salons.



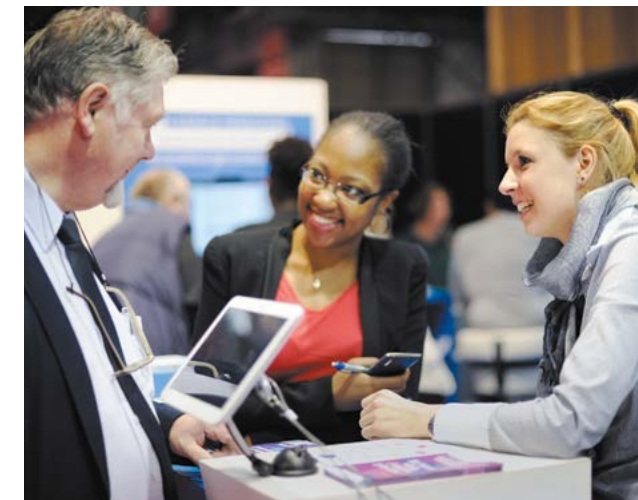
> Le Salon des Seniors et le Salon des services à la personne : le Prif est présent sur les salons majeurs s'adressant aux retraités et à leurs proches. L'objectif est d'informer sur l'importance de la prévention, sur les ateliers, la possibilité d'y participer, mais aussi et surtout de communiquer sur une avancée en âge positive.



Laurence Rossignol, Secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, découvrant le site jamenagemonlogement.fr sur le stand du Prif au Salon des services à la personne 2015.

> La participation à 14 forums organisés en partenariat par la Cramif a permis de présenter aux personnes en situation de fragilité les ateliers de prévention proposés par le Prif. Près de 350 personnes ont participé à ces forums en 2015, ce qui a donné lieu à plus de 100 préinscriptions.

> Via sa participation accrue aux forums seniors des acteurs locaux, le Prif a favorisé la mise en place d'ateliers sur tout le territoire francilien : 18 forums ont eu lieu en 2015 versus 9 en 2014.



Salon des seniors 2015.

Proposer une offre de service accessible à tous les retraités est l'un des objectifs majeurs du Prif.



Journée du Prif.

> **Le salon des Maires d'Île-de-France** a été l'occasion pour le Prif de présenter ses ateliers aux collectivités territoriales et de développer son réseau de partenaires locaux.

> **Les salons du Bien-vieillir** des membres du Prif : huit salons où le Prif a présenté son offre de service aux retraités dans les différents départements franciliens.

> **La Mutualité de la fonction publique (MFP) a invité le Prif** à présenter son action lors d'une journée axée sur la prévention routière, ce qu'il a fait sous forme d'une conférence et d'un mini atelier.

> **Trois colloques sur des thèmes relatifs au vieillissement** durant lesquels le Prif a été invité à réaliser des conférences sur son offre de service et son évaluation : « Vers une prévention partagée, une

démarche participative pour développer la culture de prévention » (Association À la découverte de l'âge libre (Adal), « Cnav et Silver Économie » (Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), « Alimentation, nutrition et vieillissement » (Pôle allongement de la vie Charles Foix).

> **Les Comités départementaux des retraités et personnes âgées (Coderpa) de Paris et de Seine-et-Marne** ont invité le Prif à participer à la journée annuelle qu'ils organisaient : le Prif a ainsi réalisé une conférence sur le bien-vieillir et présenté le Parcours prévention aux retraités participants, ainsi qu'un mini atelier.

> **Au cours de la journée du Prif**, les administrateurs des caisses membres ont eu l'occasion de découvrir l'offre de service du Prif.



Colloque Silver Éco. Journée sur la Silver Économie au service du bien-vieillir en Île-de-France

Le Prif a été présent sur 51 salons ou forums en 2015 contre 19 en 2014

Fort déploiement des ateliers les plus récents du Parcours prévention

Le développement des trois ateliers Bien dans son assiette, Tremplin et Prévention universelle avait été initié en 2014. En 2015 :

- l'atelier Tremplin réalisé en partenariat avec la Mutualité Française Île-de-France, avec 27 sessions mises en place, continue sur sa lancée et connaît une augmentation de plus de 50%. Cet atelier, dont les participants ont en moyenne 62 ans, permet une sensibilisation aux messages de prévention auprès de jeunes retraités, afin qu'ils en bénéficient le plus longtemps possible. Il est aussi le lieu pour informer sur le Parcours prévention ainsi que sur l'ensemble des dispositifs existants dédiés aux retraités et qu'ils ne connaissent que très rarement. Fin 2015, cet atelier a aussi été réalisé en partenariat avec la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) auprès de personnes en fragilité économique : cette expérimentation fera sans doute l'objet d'un déploiement durable en 2016 ;
- l'atelier Bien dans son assiette, "décolle" largement, en doublant le nombre d'actions réalisées, avec 30 ateliers menés en 2015 contre 15 en 2014 ;
- l'atelier de Prévention universelle, à vocation plus spécifique, puisqu'il s'adresse aux personnes fragilisées et/ou éloignées des messages de prévention du fait de la langue principalement, se développe lui aussi, avec neuf ateliers mis en place en 2015 : huit en foyers de travailleurs migrants (Adef, Adoma et Coallia) et un en partenariat avec la Cramif auprès de personnes âgées en fragilité économique.

Bien chez soi, atelier au cœur d'une thématique très promue par les caisses de retraite

Si l'ensemble des retraités émettent le souhait de vivre chez eux tout au long de leur vie, le constat des institutions est celui d'un habitat francilien peu adapté au confort et à la sécurité.

Fort de ces constatations, le Prif a développé dès 2012 l'atelier Bien chez soi avec Soliha, acteur expert dans le domaine de l'adaptation de l'habitat, afin de sensibiliser les retraités à cette thématique le plus en amont possible et d'informer sur les dispositifs d'aide aux projets d'aménagement du domicile.



Atelier Bien chez soi.

Ainsi, en 2015, 27 ateliers Bien chez soi ont eu lieu sur le territoire francilien, contre 18 en 2014.

En plus de ce déploiement de l'activité, le Prif continue de diffuser largement son site jamenagemonlogement.fr notamment en faisant connaître ce site internet à de nombreux partenaires. Depuis sa création en septembre 2014, en partenariat avec Eternis (site internet AgeVillage), cet outil permet aux retraités d'avoir facilement accès aux informations et conseils relatifs à l'aménagement de leur domicile.

Il tend aujourd'hui à se développer au niveau national, notamment par le biais des Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), dont il deviendra prochainement le site de référence en la matière.

L'Équilibre en mouvement© en légère perte de vitesse

Cet atelier figurant parmi les ateliers historiques du Prif connaît aujourd'hui une légère baisse : 111 ateliers réalisés en 2015 contre 132 en 2014. Il reste cependant le premier atelier mis en place en Île-de-France, et représente 35% des ateliers réalisés en 2015.



Atelier l'Équilibre en Mouvement®.

Un transfert de compétences et d'outils pédagogiques est réalisé auprès de deux opérateurs, Brain Up et Des soins & Des Liens, qui se saisissent avec dynamisme de cette nouvelle activité.

La D-Marche® fait peau neuve

Le format de l'atelier D-Marche®, créé en 2012 en partenariat avec l'association À la découverte de l'âge libre (Adal), a été récemment revu afin d'être plus en adéquation avec les besoins des retraités et les usages des partenaires locaux. Il est aujourd'hui composé d'une conférence, et de cinq séances d'ateliers, toutes animées par l'association Adal, harmonisant ainsi son format avec les autres ateliers du Parcours prévention. En augmentant le nombre de séances, l'idée était notamment de favoriser plus largement le développement du lien social de proximité, fil rouge des actions du Prif. En outre, l'ajout d'une marche de groupe, imaginée et réalisée par les participants, vient renforcer cet aspect. Enfin, un accompagnement plus prononcé dans l'appropriation de l'outil internet fait l'objet d'une séance à part entière, afin de permettre une meilleure connaissance d'internet et de lutter contre la fracture numérique.

Cette transformation pensée et testée au cours de l'année 2015 explique la baisse de réalisation des ateliers D-Marche® : 15 ateliers ont été mis en place en 2015 contre 49 en 2014.

Passage de relai pour les ateliers Peps Eurêka® et du Bien-Vieillir®

Les ateliers Mémoire proposés par le Prif se déclinent sous deux formats, dont le Peps Eurêka®, initialement créé par la Mutualité sociale agricole (MSA).

En 2015, le Prif externalise les ateliers Peps Eurêka® et du Bien-Vieillir®, animés en propre par l'équipe jusque-là. Un transfert de compétences et d'outils pédagogiques est réalisé auprès de deux opérateurs,

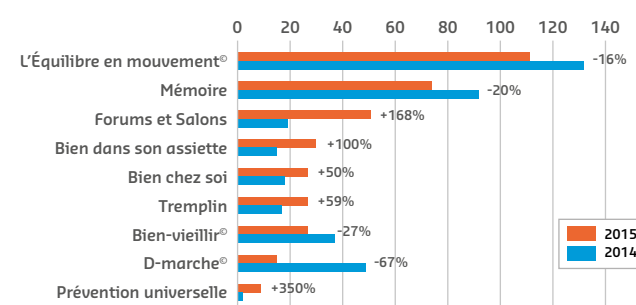


Atelier Mémoire.

Brain Up et Des Soins & Des Liens, qui se saisissent avec dynamisme de cette nouvelle activité. Le délai inhérent à la transmission des savoirs relatifs aux deux ateliers explique leur légère baisse de réalisation :

- 15 ateliers Peps Eurêka® mis en place en 2015 contre 45 en 2014, baisse que vient en partie combler la hausse des ateliers Mémoire déjà animés par Brain Up (59 en 2015 versus 47 en 2014) ;
- 27 ateliers du Bien-Vieillir® mis en place en 2015 contre 37 en 2014.

Evolution du nombre d'ateliers en 2015



Les perspectives / orientations stratégiques 2016

Coordination des acteurs, démarche qualité et ciblage de la fragilité restent les axes prioritaires du Prif en 2016 :

- l'organisme poursuit son implication dans les dispositifs de coordination de l'offre en prévention sur le territoire francilien : il entend ainsi renforcer le chaînage des dispositifs entre eux ;
- dans le cadre des missions d'expertise de l'organisme, les partenariats et réflexions relatifs à l'évaluation de l'offre de service se poursuivent en 2016 ;
- enfin, toujours en phase avec ses valeurs de proximité et de ciblage des populations fragilisées, le Prif amplifie son action auprès des territoires les plus éloignés des messages de prévention. Il continue en outre d'imaginer de nouveaux projets visant à réduire la fracture numérique.

Déploiement d'une culture partagée en prévention

La loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit une valorisation de la prévention comme vecteur du bien-vieillir. Dans ce cadre, le Prif, acteur incontournable de la prévention sur le territoire francilien, participe aux Conférences des financeurs qui démarrent en 2016.

Parallèlement, l'organisme poursuit sa participation au Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (2P3A) et au plan Personnes âgées en risque de perte d'autonomie (Paerpa).

Dans le cadre de partenariats avec les gestionnaires des résidences autonomie et les bailleurs sociaux (dont notamment Valophis et Arpavie), le Prif poursuit en 2016 le déploiement des ateliers dans les lieux de vie collectifs.



S'adresser à tous les retraités, de manière partagée et en répondant à leurs problématiques de vie, reste l'objectif du Prif.

Le développement permanent de ses partenariats institutionnels place le Prif au carrefour des différentes politiques et dispositifs du bien-vieillir. Il entend s'attacher à être un acteur pivot des actions déployées en Île-de-France.

Au niveau national, le site jamenagemonlogement.fr, créé par le Prif, en partenariat avec Eternis (site internet AgeVillage) en 2014 va très prochainement devenir le site de référence des différentes Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) en matière d'aménagement du domicile.

Renforcement de l'expertise en prévention

La réorganisation du Prif initiée en janvier 2015 a permis à l'organisme de recentrer son activité sur ses missions de développement, de coordination et d'évaluation de l'offre de service. En 2016, il souhaite se renforcer sur ces axes ; concernant l'évaluation :

- en 2015, l'organisme a initié un partenariat avec le Gêrond'If, le gérontopôle d'Île-de-France. Ce dernier a pour objet de regrouper les professionnels du vieillissement des différents secteurs (sanitaire et médico-social, recherche, service à la personne, industriel...) autour d'une volonté commune d'apporter des solutions innovantes dans la prise en charge du vieillissement de la population. En 2016, le Prif et le Gêrond'If réalisent une étude d'impact autour des ateliers l'Équilibre en mouvement®, dont le but est notamment d'observer l'évolution de l'aire de mobilité des participants entre le début et la fin du programme, comme indicateur d'autonomie et d'ouverture sur l'extérieur du domicile. Il est prévu qu'un comité scientifique soit mis en place pour le suivi de cette étude, avec la participation, entre autres, de l'Agirc-Arrco ;
- l'étude de l'impact à moyen terme des ateliers du Parcours prévention fait l'objet d'une attention toute particulière du Prif, qui souhaite réfléchir à un dispositif d'étude qualité en ce sens. En 2015, une telle étude avait été réalisée avec la Mutualité Française Île-de-France pour les ateliers Tremplin. En 2016, le Prif s'attachera à réfléchir à un dispositif pour l'ensemble des ateliers et mobilisera ses partenaires dans une optique de recherche partagée ;
- le Prif poursuit son partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) et renforce ainsi son expertise dans le domaine de la prévention, notamment via son inscription dans le guide de l'ARS à l'attention des opérateurs d'actions de prévention.

Coordination des acteurs, démarche qualité et ciblage de la fragilité restent les axes prioritaires du Prif en 2016.

Aller au-devant des publics les plus fragilisés

Repérer les territoires franciliens les plus éloignés des messages de prévention a fait l'objet d'un travail de cartographie basé sur :

- l'étude des zones où il n'était pas encore implanté ;
- le recensement des demandes des retraités recueillies lors des forums ;
- les évaluations réalisées par les membres.

En 2016, les membres du Prif souhaitent renforcer les actions à destination des publics fragilisés. Ces zones, dites « zones blanches », permettront la mise en place d'ateliers dits « planifiés » supplémentaires.

De plus, la programmation de parcours attentionnés sera multipliée par deux, permettant ainsi de mieux informer les publics vivant en foyers de travailleurs migrants.

Enfin, la lutte contre la fracture numérique reste un objectif fort du Prif, dans la mesure où la généralisation du numérique placera d'ici quelques années les personnes non familiarisées avec l'outil informatique et internet en situation de fragilité. Une réflexion dans ce sens sera menée, avec des orientations déjà bien définies : renforcement de l'aspect numérique au sein des ateliers (tel qu'initié avec le changement de format de l'atelier D-Marche®), et formations à l'utilisation des sites institutionnels.

En outre, dans un souci d'accessibilité toujours renforcée auprès du grand public, le Prif fait évoluer son site internet. La nouvelle version du site, à laquelle les administrateurs des caisses membres ont été associés, sera mise en ligne en 2016.

Parce que s'adresser à tous les retraités, de manière partagée et en répondant à leurs problématiques de vie, reste l'objectif du Prif.

Prif

Prévention retraite Île-de-France
161, avenue Paul Vaillant Couturier
94250 Gentilly CEDEX

contact.prif@prif.fr

www.prif.fr



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

